

Géopolitis - Défense des droits de l'homme : quel rôle pour le septième art ?

Thème

Histoire, société, (géo)-politique

Public

Étudiants en journalisme, diplomatie, histoire, sciences politiques ou en relations internationales, écoles militaires, personnes intéressées par la politique, l'histoire et les relations internationales.

Thématique

Le cinéma, la politique, la défense des droits de l'homme, le rôle du cinéma dans la société, la guerre, le film d'animation, le cinéma militant, les festivals de cinéma.

Contenu

Pour visionner l'émission de Géopolitis « Défense des droits de l'homme : quel rôle pour le septième art ? », se rendre sur le site de l'émission <http://www.tsr.ch/emissions/geopolitis/>, cliquer sur « Retrouvez tous les dossiers » puis taper les mots « septième art » dans la zone de recherche. Sélectionner l'émission « Défense des droits de l'homme : quel rôle pour le septième art ? »

Vous pouvez également accéder au site de l'émission Géopolitis en suivant le chemin suivant : www.tv5monde.com/info > L'actualité vue par les rédactions partenaires.

L'émission comporte quatre parties :

1. Le contexte (0'00 à 3'04)
2. Le reportage (3'05 à 7'01)
3. L'invitée (7'02 à 13'08) : Yaël Reinharz Hazan, codirectrice du Festival du film et forum sur les droits humains (FIFDH).
4. L'éditorial (13'09 à 15'03)

Objectifs

- Objectifs communicatifs :
 - S'interroger sur le sujet d'une émission.
 - Rapporter les propos d'un invité.
 - Donner son opinion sur des affirmations.
 - Poser des questions à l'invitée de l'émission.
 - Produire une réflexion personnelle sur le sujet d'une émission.
 - Comprendre un reportage.

- Objectifs (socio-) linguistiques :
 - Trouver un mot à partir de sa définition.
 - Maîtriser la concordance des temps dans le discours rapporté.
 - Utiliser un vocabulaire relatif à l'expression de l'opinion.
 - Connaître et utiliser des verbes de déclaration dans le discours rapporté.
 - Utiliser des connecteurs de discours.
- Objectifs d'éducation aux médias :
 - Analyser la construction visuelle d'un reportage.
 - Analyser le commentaire en voix off d'un journaliste.
 - Commenter en voix off un reportage.

Liste des activités

Les activités proposées portent sur l'émission dans son ensemble ainsi que sur son site Internet.

Les deux premières activités permettent aux apprenants de se familiariser avec la problématique et le sujet des reportages par la découverte du site de l'émission.

Les sept activités suivantes approfondissent la thématique en mettant l'accent sur la compréhension orale des reportages ainsi que sur l'analyse des sujets présentés.

Les deux dernières activités sont des activités de bilan. Les apprenants doivent développer une réflexion personnelle à partir des informations recueillies et des analyses faites lors des activités précédentes.

C1 S'interroger sur le sujet de l'émission.

Avant de visionner l'émission

C1 Découvrir le lien entre les droits de l'homme et le cinéma.

Avant de visionner l'émission

C1 Comprendre l'essentiel d'un document.

Le contexte

C1 Donner son opinion sur des affirmations.

Le contexte

C1 Se préparer à l'écoute d'un reportage.

Le reportage

C1 Analyser la construction visuelle d'un reportage.

Le reportage

C1 Commenter en voix off un document.

Le reportage

C1 Rapporter les propos d'une invitée.

L'invitée

C1 Repérer les fautes dans un document et les corriger.

L'éditorial

C1 Produire une réflexion personnelle.

L'ensemble de l'émission et du site Internet

C1 Poser des questions à l'invitée de l'émission.

L'ensemble de l'émission et du site Internet

C1 Ressources pour aller plus loin.

S'interroger sur le sujet de l'émission.

Niveau

Avant de visionner l'émission

C1

En groupe classe.

S'interroger sur le titre de l'émission :

1. *Quel est le septième art ?*
2. *Quels sont les six autres arts ?*
3. *Quel lien peut-il y avoir entre les droits de l'homme et le cinéma ?*
4. *De quoi va probablement traiter l'émission ?*
5. *De quels films va-t-on parler ?*

Pistes de correction / Corrigés :

1. Le septième art est le cinéma.
2. Une liste classique des arts a été proposée au XIXe siècle par Hegel dans « Esthétique ou philosophie de l'art » et sert toujours de référence. Les 5 premiers arts sont : l'architecture, la sculpture, la peinture, la littérature et la musique. Une liste plus exhaustive inclut la danse, la poésie, le cinéma, la bande dessinée, l'opéra, la télévision et la photographie. Le cinéma est habituellement présenté comme le septième art.
3. Réponse possible : le lien entre les droits de l'homme et le cinéma peut être fait par l'engagement des cinéastes pour une cause, le choix du sujet d'un documentaire ou d'un film historique.
4. Réponse possible : l'émission va probablement traiter du lien entre cinéma et militantisme et donner des exemples précis de films. Elle va également s'interroger sur le rôle du cinéma et sur son influence sur notre perception des événements.
5. Réponse possible : l'émission va probablement parler de films sur la guerre, tels que *Apocalypse Now*, *Platoon*, de films ou de documentaires engagés tels que *Fahrenheit 9/11*, *Blood Diamond*, et peut-être de quelques films d'animation comme *Valse avec Bachir* et *Persepolis*.

[Retour à la liste des activités](#)

Découvrir le lien entre les droits de l'homme et le cinéma.

Niveau
C1

Avant de visionner l'émission

Individuel en salle multimédia (ou à la maison en préparation au cours).

Laisser les apprenants prendre connaissance des documents « Eric Sottas : le regard d'une ONG » et « Jean-Maurice Ripert : le regard du diplomate » proposés par le site de Géopolitis sous l'onglet « Dossier spécial ».

Consultez ces documents et répondez aux questions suivantes :

1. *Comment le cinéma peut-il être utilisé par une ONG?*
2. *Comment la série américaine « 24 heures chrono » a-t-elle influencé le regard du téléspectateur sur la torture ?*
3. *Qu'apporte le cinéma à la diplomatie ?*
4. *Quelle est l'importance des images dans les drames humanitaires ?*
5. *Les images peuvent-elles desservir une cause ?*

Mise en commun à l'oral en groupe classe.

Pistes de correction / Corrigés :

1. Le cinéma peut être utilisé devant les tribunaux comme moyen de preuve ou comme moyen de contextualisation et d'explication. Le cinéma permet également de faire comprendre au public ce que c'est la torture, la douleur et la gravité de cet acte pour la personne qui la subit.
2. En renversant les valeurs, la série a permis de justifier la torture dans certaines circonstances et a renversé les valeurs. Le héros positif est devenu celui qui utilise la torture pour sauver l'humanité.
3. Le cinéma documentaire oblige parfois la diplomatie à s'intéresser à des causes et à des personnes auxquelles elle ne se serait pas automatiquement intéressée.
4. Les images permettent de faire prendre conscience de la gravité d'un événement et de cristalliser l'opinion publique.
5. Oui, lorsqu'elles ne sont pas faites de manière professionnelle. Si les images ne sont pas traitées, on peut se tromper sur ce que l'on voit. Le travail du professionnel (le journaliste, le cinéaste) est important pour décrypter les images. Il y a également un risque de saturation et de banalisation de l'image. Lors d'une prise d'otage, les images peuvent également comporter un risque pour les détenus.

[Retour à la liste des activités](#)

Comprendre l'essentiel d'un document.

Niveau
C1

Le contexte

Individuel. *Visionnez « le contexte » et répondez aux questions de l'activité 1.*

Pistes de correction / Corrigés :

1. Les deux questions posées par le journaliste sont : Lorsque l'on parle des droits de l'homme, est-ce que le septième art peut apporter sa contribution ? Est-ce que le cinéma joue un rôle dans l'illustration et dans la défense de ces droits humains ?
2. Le cinéaste Jean-Luc Godard affirme que « avec le cinéma, on parle de tout, on arrive à tout ».
3. Le film évoque l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme.
4. L'article 1 dit : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

5. Le film qui fait référence à l'article 19 est le film de Paul Greengrass, *Bloody Sunday*.
6. L'article 18 dit : « Toute personne a droit à la liberté de pensée et de conscience et de religion ».
7. Trois films sont cités : *Platoon*, *Apocalypse Now* et *Il faut sauver le soldat Ryan*.
8. Le film dresse un réquisitoire contre la guerre anti-terroriste telle que George Bush entendait la mener.
9. Le principe du festival est : un film, un sujet, un débat.

[Retour à la liste des activités](#)

Donner son opinion sur des affirmations.

Niveau

Le contexte

C1

En groupe classe. Lire la transcription du « contexte » et vérifier que les apprenants ont compris les propos.

Individuel.

Lisez les deux affirmations suivantes extraites de la transcription du « contexte » et préparez à l'écrit votre opinion sur celles-ci.

Affirmation n° 1

Ligne n° 6 : « avec le cinéma, on parle de tout, on arrive à tout ».

Affirmation n° 2

Lignes n° 42-43 : « car le cinéma s'il ne peut pas tout, peut beaucoup lorsqu'il s'agit de montrer et donc de démontrer ! ».

Rappeler quelques expressions de l'opinion :

Je pense que, je trouve que, je crois que, il me semble que, à mon avis, à mon opinion, à mon sens, quant à moi, personnellement, selon/pour moi, en ce qui me concerne, pour ma part, je considère que, je suis convaincu que, il est admis que, il paraît que, il est juste que, il est sûr que, etc.

Mise en commun en groupe classe. Les apprenants prennent individuellement la parole et l'enseignant modère la discussion si nécessaire.

Pistes de correction/Corrigés :

1. Correction par le professeur. Vérifier : l'utilisation d'expressions de l'opinion, la capacité à présenter son opinion, la cohérence et la clarté du discours.

[Retour à la liste des activités](#)

Se préparer à l'écoute d'un reportage.

Niveau

Avant de visionner le reportage

C1

Individuel. Distribuer [l'activité 2](#).

Dans un premier temps, laisser les apprenants trouver les réponses sans leur donner la liste de mots à utiliser.

Dans un deuxième temps et après une mise en commun en groupe classe des premières réponses, écrire les mots à utiliser au tableau. Il s'agit de : un gêneur, une atrocité, le patriotisme, borné, burlesque, la dérive, lancinant, odieux, un imprécateur, la répression, une tranchée, épargné, une atteinte.

Pistes de correction /Corrigés :

1. Borné, têtu, obtus, persévérant, opiniâtre.
2. Odieux, abject, ignoble, repoussant, scandaleux.
3. Un imprécateur, un prêcheur.
4. Un gêneur, un indésirable.
5. Une tranchée, un caniveau, un fossé.
6. Une atrocité, une abomination, une ignominie, une barbarie.
7. Le patriotisme, le chauvinisme, le civisme.
8. La répression, le châtement, la sanction.
9. La dérive, le dérapage.
10. Une atteinte, une injustice, un dommage.
11. Lancinant, cruel, pénible, torturant.
12. Epargné, écarté, esquivé.
13. Burlesque, cocasse, désopilant.

[Retour à la liste des activités](#)

Analyser la construction visuelle d'un reportage.

Niveau

Le reportage

C1

En groupe classe. Visionner une seule fois « le reportage » sans le son.

Répondez aux questions suivantes.

1. *Quels types de sources sont utilisés pour illustrer le contenu du reportage ?*
2. *Au niveau du montage, quel élément nous permet de comprendre le passage d'une source à l'autre ?*
3. *Quel élément nous permet de différencier les sources entre elles ?*

Mise en commun en groupe classe.

Réfléchir ensuite au choix de cette construction visuelle.

4. *Qu'apporte la combinaison d'images documentaires et d'images cinématographiques ?*
5. *Pourquoi les sources cinématographiques sont-elles référencées par écrit sur l'écran ?*

Mise en commun en groupe classe.

Pistes de correction / Corrigés :

1. Les images sont des extraits de films et des extraits de reportages.

2. Entre chaque document, un bref écran noir nous indique qu'il va y avoir un changement.
3. La référence des sources cinématographiques est précisée en haut à gauche de l'écran. Les sources documentaires ne sont pas référencées par écrit. La qualité des images cinématographiques par rapport aux images documentaires peut également être un indicateur.
4. Cette juxtaposition permet de mettre en parallèle des extraits de film avec la réalité qu'ils abordent. Les images documentaires permettent d'ancrer le sujet dans une réalité historique.
5. Le référencement des sources cinématographique est probablement fait afin de permettre au téléspectateur une distinction rapide entre les deux types de sources et ainsi d'éviter des confusions.

[Retour à la liste des activités](#)

Commenter en voix off un document.

Niveau

L'invitée

C1

Individuel. Visionner à nouveau « le reportage » mais avec le son.

Analyser la construction de ce document.

1. *Comment s'appelle le procédé utilisé qui consiste à faire intervenir une voix sur des images ?*
2. *Le commentaire du journaliste est-il en correspondance avec les images présentées ?*
3. *En vous basant sur le document que vous venez d'entendre, listez les éléments importants pour commenter en voix off des images.*

Distribuer la transcription du « reportage ». Vérifier la compréhension des apprenants.

Individuel en salle multimédia.

Entraînez-vous à lire la transcription. : votre commentaire doit être en adéquation avec les images présentées. Travaillez également votre intonation.

Présentation en groupe classe.

Pistes de correction / Corrigés :

1. Le procédé utilisé est celui de la voix off. La voix off est un procédé narratif utilisé dans le domaine audiovisuel consistant à faire intervenir une voix sur des images. Elle se distingue de la voix intérieure qui représente les pensées d'un personnage.
 2. Son commentaire correspond toujours parfaitement aux images présentées.
 3. Faire des phrases courtes et précises. Mettre en correspondance votre commentaire et les images présentées. L'élocution doit être fluide et l'intonation doit capter et maintenir l'attention du spectateur.
- Pour la correction de la présentation orale, vérifier : la correspondance du commentaire avec les images présentées, l'élocution et l'intonation.

[Retour à la liste des activités](#)

Rapporter les propos d'un invité.

Niveau

L'invité

C1

Visionner « l'invité ».

Prenez des notes. Vous rapporterez ensuite à l'écrit, le plus précisément possible, les propos de l'invitée en utilisant le discours indirect.

Par exemple : « Mme Hazan a déclaré que le festival voulait donner la parole à la société civile ».

Rappeler les verbes de déclaration courants :

Dire, déclarer, raconter, annoncer, rappeler, expliquer, souligner, prévenir, demander (de/si), ajouter, préciser, compléter, confirmer, assurer, garantir, répondre, rétorquer, nier, avouer, admettre, reconnaître, etc.

Rappeler également la construction du discours indirect au passé :

Discours direct	Discours indirect
Impératif Exemple : Venez maintenant.	Infinitif Exemple : Je vous ai demandé de venir maintenant.
Présent Exemple : Je ne sais pas chanter	Imparfait Exemple : J'ai dit que je ne savais pas chanter.
Passé composé Exemple : Est-ce qu'il a fini ses devoirs ?	plus-que-parfait Exemple : J'ai demandé s'il avait fini ses devoirs.
Futur Exemple : Ils iront au cinéma	Conditionnel présent Exemple : J'ai pensé qu'ils iraient au cinéma.
Futur antérieur Exemple : Aurons-nous fini à temps ?	Conditionnel passé Exemple : Il a demandé si nous aurions fini à temps.
Imparfait Exemple : Était-elle seule ?	Imparfait Exemple : Elle a demandé si elle était seule.

Mise en commun de quelques exemples en groupe classe.

Pistes de correction / Corrigés :

Correction des exemples donnés à l'oral puis du travail écrit des apprenants.

Réponses possibles : L'invitée a déclaré que le festival encourageait l'action de la société civile. Elle a précisé que la société civile était constituée de cinéastes, d'intellectuels, de témoins et de victimes. Elle a ajouté qu'il y aurait au sein du festival des thèmes sur la justice face à l'histoire.

[Retour à la liste des activités](#)

Repérer les fautes dans un document écrit et les corriger.

Niveau
C1

L'éditorial

Individuel. Distribuer *l'activité 3*.

Visionner « l'éditorial ».

Repérez les fautes dans la transcription et corrigez-les !

Pistes de correction /Corrigés :

1. C'est parfaitement injuste ! Quand on dit « **C'est du** cinéma », ça signifie d'une manière péjorative, ce n'est pas vrai, ce n'est pas la réalité. C'est injuste dans la mesure où dans notre société dite palm optique, c'est-à-dire que tout passe par le filtre **et l'œil** d'une caméra ou d'un appareil photo, c'est **désormais** ce qui est vu qui est cru. Autrement dit, s'il n'y a pas d'image de l'évènement, il n'y a pas d'évènement ou en tout cas on n'y croit pas **vraiment**.

Quand il y avait des massacres pendant le début de la guerre civile en Algérie, aucune image ne sortait. Pas d'image, **pas de massacre**, pas d'atteinte aux droits de l'homme, **pas de condamnation** ou si peu. Le 11 septembre, il y a dix ans, nous aura tous interpellés et marqués parce que l'évènement était télévisé et en direct. Or, il se trouve que le cinéma agit bien souvent et par magie, comme **un substitut de la réalité**, au point que parfois, nous confondons la réalité et la fiction. La vision que nous retenons du Vietnam, c'est *Apocalypse Now*, **le Débarquement** de 44, c'est *Le jour le plus long*, la vraie fin de l'Apartheid en Afrique du sud, c'est *Invictus*.

La réalité par l'image, par le scénario et par **le talon** ça c'est du cinéma, du bon cinéma !

[Retour à la liste des activités](#)

Produire une réflexion personnelle.

Niveau
C1

L'ensemble de l'émission et du site Internet

Après avoir visionné l'ensemble de l'émission et consulté le site, les apprenants vont produire une réflexion personnelle à partir du titre de l'émission « Défense des droits de l'homme : quel rôle pour le septième art ? ».

La production orale doit être structurée et argumentée. Des exemples et des arguments peuvent être tirés de l'émission mais l'ensemble doit être le fruit d'une réflexion personnelle.

Donner des indications de temps pour la réalisation de cette activité :

- Construire un plan : 15 min
- Préparer son argumentation : 30 min
- Présenter oralement sa réflexion : 15-20 min

Rappeler les connecteurs de discours et leur fonction :

Introduire : Premièrement, en premier lieu, avant tout, pour commencer, tout d'abord, je commencerai par...

Renforcer, ajouter une idée : De plus, de même, en outre, au demeurant, également, par ailleurs, il convient de..., du reste, en second lieu, deuxièmement, ensuite.

Illustrer : Par exemple, ainsi, notamment, entre autres.

Concéder : Certes... mais, de toute évidence.

Émettre des réserves : Toutefois, cependant, néanmoins.

Exclure : Excepté, sauf, mis à part, hormis.

Expliquer les conséquences : De ce fait, c'est pourquoi, par conséquent, en conséquence, aussi, ainsi, pour toutes ces raisons.

Généraliser : En général, globalement, en règle générale.

Opposer : Or, contrairement à, en revanche, au contraire, en dépit de.

Mettre en balance : D'un autre côté, d'une part..... d'autre part,

Préciser : En fait, en réalité, à vrai dire, en d'autres termes, à proprement dit, à proprement parler.

Conclure : Finalement, enfin, en conclusion, en dernier lieu, en définitive, pour conclure, je terminerai en disant que..., pour toutes ces raisons, en fin de compte, en somme, somme toute.

Pistes de correction/corrigés :

Correction par le professeur. Vérifier : la capacité à présenter et défendre un point de vue personnel à l'aide d'arguments et d'exemples pertinents, la capacité à nuancer et à justifier son propos, la clarté et l'organisation de la présentation, l'aisance et la spontanéité du discours, l'étendue et la justesse du lexique employé.

[Retour à la liste des activités](#)

Poser des questions à l'invitée de l'émission.

Niveau

L'ensemble de l'émission et du site Internet

C1

En petit groupe. Après avoir visionné l'ensemble de l'émission, consulté le site, les apprenants vont préparer des questions qu'ils vont ensuite poser à l'invitée de l'émission.

Préparez une ou deux questions relatives au sujet de l'émission et aux propos de l'invitée.

Mise en commun des questions et correction en groupe classe.

En petit groupe.

Postez vos questions sur le forum de l'émission. Lorsque vous aurez reçu les réponses à vos questions, présentez-les à la classe et discutez-en.

Pistes de correction/corrigés :

Questions possibles : « Quel événement ayant eu lieu au cours d'une édition du FIFDH vous a le plus marquée et pourquoi ? », « Le FIFDH a-t-il des détracteurs ? ».

Correction par le professeur : vérifier la clarté des questions ainsi que leur justesse grammaticale et orthographique.

[Retour à la liste des activités](#)

Ressources pour aller plus loin.

Niveau

C1

De nombreuses ressources bibliographiques et des références Internet sont disponibles sur le site de l'émission Géopolitis sous l'onglet « Les liens de l'Internet ».

Sites internet

Le blog de Xavier Colin <http://tsr.blogs.com/geopolitis/>

Le site du Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains de Genève

<http://www.fifdh.org/2011/>

Le site du Festival International du Film des Droits de l'Homme de Paris <http://www.festival-droitsdelhomme.org/paris/>

TV5MONDE les dossiers de la rédaction, « En finir avec la peine de mort ».

<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/Les-dossiers-de-la-redaction/Un-congres-a-Geneve-pour-abolir-la-peine-de-mort-p/p-6968-En-finir-avec-la-peine-de-mort-dans-le-monde.htm>

Vidéos

Les archives de la TSR, document « Les droits de l'homme »

<http://archives.tsr.ch/player/internationale-droitshomme1>

Les archives de l'INA, différents documents vidéo consacrés aux droits de l'homme. Allers sur le site de l'INA et taper « droits de l'homme » dans le moteur de recherche.

<http://www.ina.fr/>

Ouvrages

Brion Patrick, *Le cinéma de guerre*, éd. La Martinière, Paris, 1996.

Haver Giani, « Images de guerre sur les écrans suisses ». In : *La Suisse, les Alliés et le cinéma. Propagande et représentation, 1939-1945*. Antipodes, Lausanne, 2001.

Veray Laurent, *La Grande Guerre au cinéma – De la gloire à la mémoire*, édition Ramsay, Paris, 2008.

Comprendre l'essentiel d'un document.

Activité 1 : Répondez aux questions suivantes.

1. Dans son introduction, le journaliste pose deux questions, lesquelles ?

.....
.....
.....
.....
.....

2. Qu'affirme le cinéaste Jean-Luc Godard ?

.....
.....
.....
.....
.....

3. À quel article de la Déclaration des droits de l'homme le film *Le pianiste* de Roman Polanski fait-il référence ?

.....
.....
.....
.....
.....

4. Quel est le contenu de cet article ?

.....
.....
.....
.....
.....

5. Quel film fait référence à l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

.....
.....
.....
.....
.....

6. Quel est le contenu de cet article ?

.....
.....
.....
.....
.....

7. Quels films hollywoodiens stigmatisent la guerre ?

.....
.....
.....
.....
.....

8. Quel réquisitoire fait Michael Moore dans son film *Fahrenheit 9/11* ?

.....
.....
.....
.....
.....

9. Quel est le principe du Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains de Genève ?

.....
.....
.....
.....
.....

Se préparer à l'écoute d'un reportage.

Activité 2 : Trouvez le nom ou l'adjectif correspondant aux définitions suivantes.

○ *Quel adjectif désigne quelqu'un :*

1. d'obstiné ?

.....

2. qui suscite le dégoût ?

.....

○ *Quel nom désigne une personne :*

3. qui profère le malheur ?

.....

4. qui empêche de faire quelque chose ?

.....

○ *Quel nom désigne :*

5. un fossé aménagé pour se protéger et pour assurer sa position de tir ?

.....

6. un acte abominable, affreux ?

.....

7. l'amour de son pays ?

.....

8. l'exercice de violences contre un mouvement de contestation collectif ?

.....

9. le fait de s'écarter d'une norme ?

.....

10. un préjudice ?

.....

○ *Quel adjectif désigne quelque chose :*

11. de douloureux ?

.....

12. qui a été évité ?

.....

13. qui est d'un comique extravagant ?

.....

Repérer les fautes dans un document écrit et les corriger.

Activité 3 : Ecoutez « l'éditorial » et corrigez les fautes dans la transcription.

C'est parfaitement injuste ! Quand on dit « il fait son cinéma », ça signifie d'une manière péjorative, ce n'est pas vrai, ce n'est pas la réalité. C'est injuste dans la mesure où dans notre société dite palm optique, c'est-à-dire que tout passe par le filtre d'une caméra ou d'un appareil photo, c'est à présent ce qui est vu qui est cru. Autrement dit, s'il n'y a pas d'image de l'évènement, il n'y a pas d'évènement ou, en tout cas, on n'y croit pas véritablement.

Quand il y avait des massacres pendant le début de la guerre civile en Algérie, aucune image ne sortait. Pas d'image, pas de massacre en masse, pas d'atteinte aux droits de l'homme ou si peu. Le 11 septembre, il y a dix ans, nous aura tous interpellés et marqués parce que l'évènement était télévisé et en direct. Or, il se trouve que le cinéma agit bien souvent et par magie, comme une substitution de la vérité, au point que parfois, nous confondons la réalité et la fiction. La vision que nous retenons du Vietnam, c'est *Apocalypse Now*, l'embarquement de 44, c'est *Le jour le plus long*, la vraie fin de l'Apartheid en Afrique du sud, c'est *Invictus*.

La réalité par l'image, par le scénario et par le talent, ça c'est du cinéma, du bon cinéma !

Transcription

Le contexte

5 Bienvenue sur Géopolitis.
C'est Jean-Luc Godard qui l'affirme : « avec le cinéma, on parle de tout, on arrive à tout ». Bel
hommage au grand écran, mais qui n'exclue pas le questionnement. Par exemple, en matière de droits
de l'homme, est-ce que le septième art peut apporter sa contribution ? Est-ce que le cinéma joue un
10 rôle dans l'illustration, dans la défense de ces droits humains, on dirait aujourd'hui, dans la
conscientisation du monde ?

Nous avons tous en tête la fameuse scène du film de Charlie Chaplin, *Le Dictateur*, où Charlot joue le
rôle de Hitler, le dictateur qui lui-même joue avec un ballon en forme de globe terrestre qui est son
monde, celui qu'il entend dominer. Une formidable dénonciation politique avant même le
15 déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale et qui stigmatise ce dictateur pour qui l'homme
n'avait aucun droit.

Mais le cinéma, à lui seul, peut-il remplir ce rôle de dénonciateur et d'imprécateur ? Géopolitis se
penche sur le cinéma qui, en noir et blanc ou en couleurs, nous montre au moins ce qu'il y a de l'autre
côté de l'écran.

20 C'est un film de Roman Polanski, *Le Pianiste*, Palme d'or en 2002 au Festival de Cannes, une histoire
poignante qui ne représente qu'une page dans la grande Histoire tout aussi émouvante du ghetto de
Varsovie. C'est un film qui évoque l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme : « Tous les êtres
humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Un autre film, celui de Paul Greengrass,
25 *Bloody Sunday*, à propos de l'Irlande, nous ramène à l'article 18 de cette Déclaration des droits de
l'homme : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ».

Alors, on parlait il y a un instant de Cannes et de son festival. Une autre Palme d'or en 2004 avait
récompensé le céléberrime film de Michael Moore *Fahrenheit 9/11*. Un réquisitoire, le premier peut-
être, à l'encontre de la guerre contre le terrorisme telle que George Bush entendait la mener.

30 Oui, le cinéma constitue parfois un rendez-vous où l'on parle des droits de l'homme. C'est vrai à
Hollywood où l'on a souvent, mais pas toujours, stigmatisé la guerre ou plutôt les guerres menées par
l'Amérique. On a en mémoire *Platoon*, *Apocalypse Now* ou *Il faut sauver le soldat Ryan*. Bref, des
histoires, des films avec une intrigue, des combats, des héros, des salauds, du sang, en somme la
35 guerre telle qu'on ne la voit pas toujours sous son vrai visage, à la télévision, sur internet ou dans les
journaux.

À Paris, un cinéaste engagé comme Costa-Gavras, nous a laissé des documents inoubliables tels que
État de siège, *l'Aveu*, ou encore *Z*. Autant de titres qui ont marqué et sensibilisé des générations
40 entières.

À Genève, on vit à l'heure du Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains. Une
neuvième édition qui a pour principe : un film, un sujet, un débat. Car le cinéma, s'il ne peut pas tout,
peut beaucoup lorsqu'il s'agit de montrer et donc de démontrer !

45

Le reportage

La guerre au cinéma : c'est pour de vrai ?

- 5 *Les sentiers de la gloire*, quel beau titre ! Mais les sentiers étaient boueux et la gloire n'était pas au bout du chemin. Stanley Kubrick, dans ce film qu'on avait presque oublié, revisitait la Première Guerre mondiale avec un Kirk Douglas dans les tranchées face à des soldats rebelles et surtout face à une hiérarchie butée et criminelle. Un épisode peu connu des mutineries de l'année 1917.
- 10 Non, la guerre n'est pas belle. Ni dans les tranchées de Verdun, ni dans la jungle d'un Vietnam « napalmisé ». Les poilus avaient des droits, les GI des devoirs. *Platoon* le rappelait, c'était un film, c'était aussi la réalité. Le cinéma récrivait sur la durée les scènes que l'on avait vues à la télévision, mais d'une manière fragmentée.
- 15 La guerre toujours, la Deuxième Guerre mondiale, à travers le prisme de ce soldat Ryan qu'il fallait absolument sauver, le Débarquement comme on ne l'avait jamais vu peut-être parce que l'on n'avait pas osé, parce que sur les plages de Normandie, les frères Ryan n'avaient que le droit de se faire tuer. La guerre n'est décidément pas belle dit le cinéma et ce qui finance la guerre n'est pas très beau non plus grâce à *Blood Diamond*, les diamants du sang, nous savons que tous les trafics sont possibles, de l'or au diamant, de l'uranium au platine, quand il s'agit de faire la guerre et de la faire durer.
- 20 Il arrive enfin qu'après une guerre, on s'interroge publiquement sur ce qui reste des droits de l'homme, dix ou vingt ans après les atrocités des combats. Tout récemment, le film *Valse avec Bachir* offre une interrogation lancinante sur l'opération israélienne à Beyrouth en 1982. La forme animée est nouvelle, le fond reste le même. Non, cinéma ou pas, la guerre n'est pas belle.

25

Le cinéma fait-il de la politique ?

- 30 Il avait fait fort, Charlot ! Dénoncer Hitler avant tout le monde, au cinéma et avec des situations burlesques qui ne pouvaient qu'accentuer le caractère odieux, criminel de ce III^e Reich qui, à l'époque, était encore en pleine ascension. Charlie Chaplin aussi puissant dans la démonstration et la dénonciation que le serait aujourd'hui l'ensemble des ONG soucieuses de droits de l'homme. La preuve, on le cite encore en exemple.

- 35 Autre ton, autre guerre, autres mœurs, c'est Michael Moore en gêneur, en poil à gratter, en imprécateur dans *Fahrenheit 9/11*, un dossier à charge contre un président américain jusqu'alors épargné y compris au cinéma, au nom d'un patriotisme général et obligatoire. Le film eut un impact énorme en ce qu'il était le négatif d'une Amérique a priori unanime derrière son commandant en chef.

- 40 C'est encore le cinéma qui nous fit prendre conscience de ce qu'un régime dictatorial se disant populaire pouvait engendrer comme horreur suprême, un génocide. Le Cambodge des années 70 et une déchirure qui là-bas fit des millions de morts et ici nous rendit au minimum, plus attentifs, moins aveugles et donc moins complices face à ce genre de dérives.

- 45 Plus près de nous dans le temps et grâce encore à une technique d'animation, l'œuvre de Marjane Satrapi portée à l'écran avec un *Persepolis* qui pose les bonnes questions sur l'Iran du 21^e siècle. Là-bas, c'est la Révolution verte, c'est la répression, ce sont les images prises par les téléphones portables, étonnant ce que la technologie de l'image peut faire pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme : le mobile, Internet, la BD et ici, le cinéma d'animation.

L'éditorial

5 C'est parfaitement injuste ! Quand on dit « C'est du cinéma », ça signifie d'une manière péjorative, ce n'est pas vrai, ce n'est pas la réalité. C'est injuste dans la mesure où dans notre société dite palm optique, c'est-à-dire que tout passe par le filtre et l'œil d'une caméra ou d'un appareil photo, c'est désormais ce qui est vu qui est cru. Autrement dit, s'il n'y a pas d'image de l'évènement, il n'y a pas d'évènement ou en tout cas on n'y croit pas vraiment.

10 Quand il y avait des massacres pendant le début de la guerre civile en Algérie, aucune image ne sortait. Pas d'image, pas de massacre, pas d'atteinte aux droits de l'homme, pas de condamnation ou si peu. Le 11 septembre, il y a dix ans, nous aura tous interpellés et marqués parce que l'évènement était télévisé et en direct. Or, il se trouve que le cinéma agit bien souvent et par magie, comme un substitut de la réalité, au point que parfois, nous confondons la réalité et la fiction. La vision que nous

15 retenons du Vietnam, c'est *Apocalypse Now*, le débarquement de 44, c'est *Le jour le plus long*, la vraie fin de l'Apartheid en Afrique du sud, c'est *Invictus*.

La réalité par l'image, par le scénario et par le talent ça c'est du cinéma, du bon cinéma !